



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4^{ème} R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE – DEPARTEMENT FUTSAL COMMISSION DEPARTEMENTALE ARBITRAGE

PV 139 CT 19

Réunion téléphonique du 17 décembre 2021

Présents : MM El Idrissi Karim – Deghal Jimmy – Sauvage Arnaud

Assiste : Mr Billotte Bruno

1. Championnat départemental Futsal

1.1 Homologation des résultats

La commission, en application de l'article 147 des R.G de la F.F.F, homologue les résultats de toutes les rencontres jouées en championnat départemental futsal, sous réserve des dossiers en instance.

1.2 Classement

La commission entérine le classement de ce championnat :

1. Migennes ASUC	12 pts
2. Paron FC	9 pts
3. Auxerre Sp Citoyen	6 pts
4. Charbuy	3 pts
5. Bléneau	- 1 pt

1.3 Accession en championnat futsal régional 2

La commission valide l'accèsion des deux premières équipes du classement en championnat futsal régional 2 et transmet à la LBFC :

- Migennes ASUC et Paron FC

1.4 Engagements 2^{ème} phase

La date limite est fixée le 15 janvier 2022 pour les engagements pour la 2^{ème} phase du championnat départemental futsal.

Les engagements se feront via FOOTCLUB.

2. Coupe départementale Futsal

La date limite est fixée le 15 janvier 2022 pour les engagements en Coupe départementale futsal.

Les engagements se feront via FOOTCLUB.

La commission Futsal.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G.. »